LA LETTRE D'EAU SECOURS – DECEMBRE 2009

eausecours.free.fr

EN PAGE 4, LA CONVOCATION À L'ASSEMBLEE GENERALE 2010

NOS ACTIONS EN 2009

Comité des Usagers du Service public de l'eau de Grenoble

- Le règlement du Service Public de l'Eau Potable est en cours de modification.
- Nous avons donné le point de vue des Usagers sur les comptes financiers 2008, sur le Budget prévisionnel 2010 de la REG et ses conséquences sur le prix de l'eau.

Groupe de travail sur le prix de l'eau en 2010.

Eau Secours souligne le climat de confiance qui continue de présider au travail sur l'élaboration du prix de l'eau.

- Comme la consommation continue de baisser, l'augmentation du prix de 9% l'an dernier n'a apporté que 4% de recettes supplémentaires à la Régie. Les frais fixes de production d'eau eux, ne diminuent pas.
- Nous avons examiné une tarification qui, tout en protégeant d'un trop fort ajustement les abonnés domestiques (+2 €/an pour la part fixe ; + 0,03 € par m^3) tient compte de ces données.
- La modification des autres parts fixes pour certains abonnements collectifs rapproche un peu les montants unitaires réclamés aux habitants d'immeubles équipés d'un seul compteur global de ceux dont s'acquittent les abonnés individuels.
- La Régie attend la parution prochaine d'une loi autorisant et décrivant une tarification spécifique pour les logements sociaux.
- On trouve des recettes supplémentaires sur les parts fixes des abonnés qui, de par leur statut d'entrepreneurs, passent leurs factures en charges et récupèrent la TVA.
- On est attente de textes législatifs nouveaux sur une tarification sociale de l'eau.
- Dans l'hypothèse que le groupe de travail a retenue, un résultat positif d'environ 100 000 € permet d'abonder l'amortissement complémentaire sur investissement. Si les règles comptables imposent d'amortir les investissements sur plus de 50 ans, on observe en effet que sur le terrain, il est bien rare que le réseau ne soit pas touché par des travaux tous les trente ans au moins du fait de l'évolution de la ville. Des parties du réseau doivent alors être remplacées en avance sur leur usure "règlementaire". Il est donc sage de créer des provisions sur cette durée racourcie. Le conseil municipal aura-t-il la même prudence ?
- A Grenoble, la facture annuelle sera de 304,39 € pour un abonné domestique individuel consommant 120 m^3.

Cace

La 14ème rencontre Aquarévolte s'est tenue cette année le 6 juin à Ternay. Thème cette année : *La justice dans les conflits des usagers de l'eau.* On peut se procurer des éléments d'information en écrivant à linosse@wanadoo.fr

L'Association de Défense des Habitants de Gavet-Clavaux (http ://adhgc.org/) dénonce le projet déraisonnable de station d'épuration mal située, chère et qui met en danger la qualité des sources du SIERG alors qu'il serait plus simple, plus sûr et moins coûteux de raccorder les réseaux jusqu'à Aquapole. Le Tribunal administratif est saisi par l'ADHGC et par le SIERG.

Recours au Tribunal Administratif contre le projet du Sierg de construire une conduite d'eau supplémentaire

Toujours en attente d'une inscription à l'audience. Nous avons entendu déclarer à la tribune lors de la dernière réunion du Comité syndical du SIERG le 21 octobre dernier pour justifier l'absence de l'inscription au budget 2010 de dépenses concernant cette conduite destinée aux industriels de Crolles et Bernin et désignée comme "urgente" dès 2003 : *"Pas besoin de se faire mal alors qu'on n'a pas besoin !"*

D. H. & J. F.

DU BON USAGE DE LA RESSOURCE EN EAU ET DES COMITES D'USAGERS

Eau Secours participe au comité des usagers du SIERG depuis le 24 septembre 2008.

Comme au comité des usagers de la REG, le rôle d'Eau Secours est de défendre l'intérêt des usagers et de participer à la mise en place, à terme, d'un véritable service public d'adduction et de distribution de l'eau sur Grenoble et sa région.

Pour cela Eau Secours souhaite la mutualisation des ressources en eau potable de l'agglomération : Jouchy, Pré Grivel et Notre Dame de Mésage pour le SIERG et Rochefort pour la REG, en excluant pour l'heure la volonté de certains élus du SIERG d'aller chercher à Oz en Oisans un bien à protéger, alors qu'aux portes de Grenoble la ressource en eau est abondante, sécurisée et sous exploitée.

Dans les réunions du comité, Eau Secours défend l'intérêt des usagers du SIERG en participant à la réflexion sur le prix de l'eau. Mais si Eau Secours accepte et négocie les augmentations de ce prix sous la condition qu'elles soient justifiées techniquement et économiquement, notre association s'oppose à tout projet pharaonique ou dans l'intérêt unique de groupes industriels, qui conduirait le SIERG à un endettement excessif (voir info sur le recours engagé contre le projet de doublement de la conduite du Grésivaudan).

Michel Richard

AINSIPHON FONT FONT LES M³ DANS LA CUVETTE !

Un dossier paru dans le Journal du Dimanche (JDD) du 8 novembre 2009 donne un classement des rendements techniques des réseaux de distribution d'eau (voir encadré). GRENOBLE est loin d'être classée parmi les premières :
Selon le JDD, sur 100 litres d'eau puisés à Rochefort en 2008, 17,81 litres sont mystérieusement siphonnés en chemin.

Le JDD a collecté les rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'eau des 57 plus grandes villes de France métropolitaine. La publication de ces documents, contenant des centaines d'informations chiffrées, est obligatoire depuis cette année. Nous avons retenu le taux de rendement du réseau, qui mesure la différence entre les mètres cubes injectés dans les conduites et ceux arrivant aux compteurs des habitants. Quelques villes et agglomérations sont absentes de notre palmarès. Les rapports de Perpignan, Caen et Toulouse sont en cours de finalisation et doivent être prochainement présentés aux élus locaux. La mairie de Créteil n'a communiqué aucune information.
(Pour chaque ville ci dessous, le chiffre indique le nombre de litres perdus en route pour 100 litres injectés dans les conduites.)
Paris: 3,53, Rennes: 5, Aulnay-sous-Bois: 10, Reims: 10, Tours: 10, Limoges: 11,72, Lyon: 12, Villeurbanne: 12, Boulogne-Billancourt: 12, Argenteuil: 12, Montreuil: 12, Saint-Denis: 12, Versailles: 12, Vitry-sur-Seine: 12, Saint-Étienne 13,1, Nanterre 13,4 Courbevoie 13,4 Asnières-sur-Seine: 13,4, Colombes: 13,4, Rueil-Malmaison: 13,4 Orléans, 13,93, Besançon: 14,4, La Rochelle: 14,59
Aix-en-Provence: 15, Nantes: 15,6, Angers: 15,7, Le Mans: 16,11, Marseille: 16,5, Saint-Maur-des-Fossés: 16,89, Poitiers: 17, Lille: 17,1, Roubaix: 17,1, Tourcoing: 17,1, Clermont-Ferrand: 17,8, **Grenoble: 17,81**, Brest: 19,6, Montpellier: 19,77, Antibes: 19,98
Nancy: 20, Calais: 20,3, Dijon: 20,7, Bordeaux: 21,62, Metz: 21,8, Pau: 23, Strasbourg: 23,9, Nice: 24
Le Havre: 25,84, Mulhouse: 26, Toulon: 26,7, Amiens: 29,73, Rouen: 31,71 ; Avignon: 35,5, Nîmes: 41
Source: Rapports annuels des collectivités sur le service public de l'eau potable
http://www.lejdd.fr/Ecologie/Actualite/Gaspillage-de-l-eau-Le-classement-148662/

Rochefort, site de captage de la ville de Grenoble, se trouve sur le territoire de la commune d'Allières et Risset. L'eau est ensuite acheminée à Bresson, dans de grands réservoirs. De là, elle est distribuée aux Grenoblois et livrée à la commune de Sassenage, au Campus de Saint Martin d'Hères, à la commune de La Tronche, et parfois, en dépannage, au réseau du SIERG).
Nous avons interrogé la Régie des Eaux de Grenoble (REG) sur les rendementls énumérés dans le dossier du JDD. Compte-tenu des informations données par la REG, nous nous interrogeons sur l'homogénéité des modes de calculs qui permettent d'aboutir aux rendements relevés dans les rapports annuels des villes classées par l'hebdomadaire.

Eau Secours : Quand 100 litres d'eau partent de Rochefort à destination des Grenoblois, combien la Régie peut-elle en facturer aux usagers ?

REG : Nous facturerons environ 82 litres. Depuis la mise en place des indicateurs normalisés (2008), le calcul du rendement intègre une notion légale de *« volumes consommés »*, qui doivent être ajoutés aux volumes perdus à cause des fuites. De plus, certaines dispositions sont spécifiques à la Régie des Eaux de Grenoble. Au total, le nombre de m³ est significatif car la liste est longue :

- les volumes liés aux travaux de remplacement et essais (2,5 km par an) ou les travaux d'installation de nouveaux réseaux (par exemple dans les ZAC) du fait de l'évolution de la ville et des grands aménagements (plate-forme des tramways)
- le volume d'eau comptabilisée (avec compteur) pour les manœuvres de nettoyage et les travaux de maintenance
- le volume consacré au nettoyage annuel des 2 cuves de 20 000 m³ chacune de Bresson (nettoyage des parois et des piliers)
- tout ce qui est rinçage et nettoyage suites aux interventions de maintenance et de réparation sur les réseaux et branchements après travaux ponctuels

Pour ces quatre premiers postes, du fait que la REG livre aux abonnés une eau absolument non-traitée, il est imposé trois rinçages successifs des réservoirs et des conduites posées ou réparées, au lieu d'un seul si on ajoutait du chlore comme dans d'autres villes de France.
Mais d'autres facteurs interviennent :

- le volume contenu dans les 52 000 compteurs au moment du relevé
- la différence des avoirs entre une année donnée et l'année précédente du fait qu'une facture semestrielle est établie sur estimation et que la suivante est basée sur un relevé
- le volumes des essais des bornes d'incendie
- les erreurs de mesures des compteurs, (tant sur les compteurs de production à Rochefort que sur les 52.000 compteurs de facturation)
- toutes les prises d'eau sans comptage (extinction des incendies, vols d'eau ...)
- les écarts entre les estimations forfaitaires et les volumes réels
- *les dégrèvements accordés aux usagers de bonne foi : parfois on découvre une fuite chez eux après leur compteur grâce à un relevé beaucoup plus important que d'habitude. Ils ont droit à un dégrèvement s'ils font immédiatement la réparation* (coût : environ 150 000 €/an, pour environ 20 300 m³ ; ce système a été maintenu sur proposition d'Eau Secours et avec l'accord du comité d'usagers. Il coûte moins de 3 € par an à chacun des 52 000 abonnés, ce qui est beaucoup moins cher qu'une assurance privée pas toujours complète.)

Eau Secours : En somme, dans ces 17,8 litres non facturés, il y a les vraies fuites et plusieurs autres choses. Mais comment luttez-vous contre les "vraies" fuites ?

REG : Comme nous l'écrivons dans notre rapport d'activité 2008, le rendement obtenu sur Grenoble est le fruit de nombreuses années d'effort de renouvellement et de recherche de fuite. Une campagne de recherche de fuites annuelle est programmée sur 100% du réseau de distribution

depuis 2001, notamment grâce aux évolutions des techniques en la matière. Chaque année, cette campagne dure deux à trois mois. Elle est de plus complétée par des sondages ponctuels. La technique actuelle s'appuie sur l'enregistrement du bruit nocturne résiduel sur le réseau. La recherche de fuites s'articule en 3 phases

1. Pré-localisation (pré-diagnostic)

Elle permet de cibler des zones présentant une probabilité de fuite : par exemple, secteurs du réseau plus anciens, secteurs où des travaux de terrassement ont lieu, secteurs où des mouvements de terrain ont lieu.

Plus le débit est élevé, plus le bruit d'écoulement de l'eau dans le réseau est fort. En général la nuit, le débit est très faible. Les détecteurs acoustiques installés dans les chambres de vannes permettent de repérer les anomalies sonores.

2. Recherche de fuite par corrélation acoustique

La recherche est orientée uniquement sur les secteurs pré-déterminés présentant une probabilité de fuite. Elle s'effectue avec des appareils de type « corrélateur acoustique ».

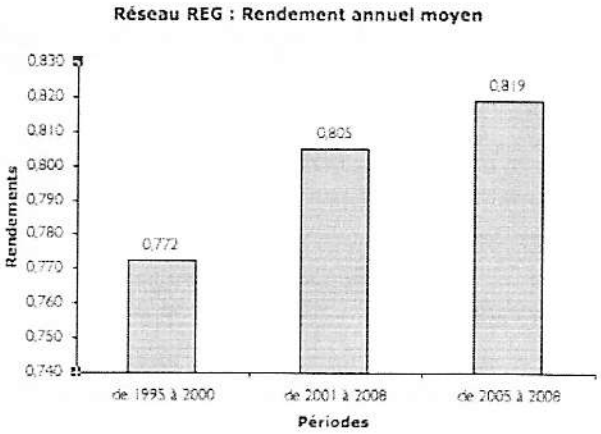

Eau Secours : En somme, le réseau est "sur écoute" !

REG : Oui, si on veut. Vient ensuite la dernière phase :

3. Réparation

Après localisation, la réparation du défaut est réalisée en interne (équipes fontainiers REG) ou confiée à notre entreprise de travaux, titulaire du marché d'entretien (SADE). A noter qu'après détection de fuites les branchements en plomb ont fait l'objet d'un renouvellement systématique. Les fuites du réseau ont surtout lieu aux joints entre tuyaux, aux appareillages de vannes, beaucoup plus que sur les conduites elles-mêmes.

Eau Secours : En 2003 une fuite spectaculaire a inondé les grands boulevards. Quel effet sur le rendement 2003 ?

REG : Le volume estimé lors de la rupture de la conduite (diamètre 500 mm) des grands boulevards avait été estimé de l'ordre de 30.000 m3 , soit un impact de l'ordre de 0.25 % sur le calcul du rendement de l'année. Ce type de rupture « violente », au même titre que les fuites « apparentes » , est très vite maitrisé , tant en recherche, réparation et volumes perdus. Il en est autrement des fuites « non apparentes » , qu'il faut traquer sans cesse et qui reste le travail de fond de nos équipes. Les volumes unitaires de ces fuites sont faibles mais sont permanents jusqu'à ce que chacune soit trouvée, puis réparée.

Eau Secours : Comment évaluez-vous l'efficacité des toutes ces actions ?

REG : Pour mesurer quantitativement l'influence de la recherche de fuite sur le rendement du réseau, une sonde d'analyse de débit (type insertion) sur le départ de Bresson permet de mesurer précisément le débit sur Grenoble. Cette sonde, en complément avec les débitmètres de Rochefort, permet de mesurer précisément l'effet des réparations des fuites notamment en observant ponctuellement les débits de nuit.

Eau Secours : Le dispositif anti-fuites est important : comptez-vous encore l'améliorer ?

REG : A compter de 2010, nous ferons chaque année une observation systématique du réseau d'adduction, entre le captage de Rochefort et les réservoirs de Bresson.

Cependant nous n'amplifierons pas les efforts sur le réseau de distribution à Grenoble, ceci afin que les dépenses engagées restent raisonnables par rapport aux gains en rendement obtenus.

Propos recueillis par Jean Francoz

SASSENAGE PREFERE LA REG

Le conseil municipal de Sassenage a décidé début décembre de déléguer pour 12 ans la distribution de l'eau à la REG. Le savoir-faire de la Régie des eaux de Grenoble, l'organisation des astreintes et interventions, les moyens techniques et humains, le service à la clientèle lui ont permis de l'emporter contre les autres compétiteurs privés, et notamment la SAUR, qui distribuait l'eau aux usagers de Sassenage jusqu'à lors. Un effort important sera fait pour remettre en état le réseau. Pour 120 m^3 consommés, la facture 2010 des Sassenageois (parties fixes et consommation d'eau, assainissement, redevances et taxes diverses,) est estimée à 346,43 € baissant ainsi d'environ 20 €.

Côté Régie, on souligne que la commune de Sassenage se développant, sa demande en eau augmente de 2,2 % par an. Les frais fixes incompressibles sont donc engagés là pour un volume vendu croissant.

Rappelons enfin que c'est de l'eau de Grenoble que la REG distribuera puisqu'en 2000 Sassenage avait cessé de se fournir auprès du SIERG pour acheter son eau à la REG. Un nouveau contrat de 10 ans vient d'être passé, à 0,25 € le m^3, avec une clause d'indexation. Le SIERG livre l'eau aux communes adhérentes au prix d'environ 0,40 € le m^3.

Daniel Hiriart

Le 15 septembre dernier Eau Secours saluait Pierre Poncelet, notre ami et administrateur, emporté par la maladie. Nous tenons encore à le remercier pour son dévouement et nous nous associons à la douleur de ses proches.

EAU SECOURS
Association de défense des Usagers des services publics de l'Eau et de l'Assainissement
106 bis rue Abbé Grégoire 38000 GRENOBLE 0476 70 32 92

Grenoble, le 20 décembre 2009

Chère adhérente, cher adhérent,
Vous êtes invité(E) à participer à l'**Assemblée Générale annuelle** d'Eau Secours qui se tiendra le **MERCREDI 27 JANVIER 2010 DE 18H A 19H au siège de l'association, 106bis rue Abbé Grégoire, GRENOBLE.**

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport d'activité/Rapport moral 2009 (Recours TA Sierg, Commission Locale de l'Eau, Cace, Comité des Usagers du Service public de l'eau (REG), Comité des Usagers du Service public du SIERG)
2. Rapport financier 2009
3. Orientations 2010
4. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration et élection du Bureau.

Pour pouvoir voter à l'assemblée générale, il faut être à jour de sa cotisation 2009. Si la mention 09 ne figure pas sur l'étiquette qui porte votre adresse, c'est que votre cotisation 2009 n'a pas encore été enregistrée.
Il est possible de régulariser jusqu'au jour de l'assemblée générale inclus. Cependant pour faciliter l'établissement du rapport financier de l'exercice 2009, il est préférable que vous nous fassiez parvenir vos cotisations dès que vous aurez lu ce courrier. Du fait de la date de cette convocation, le paiement pour 2010 est souhaitable lui aussi… Merci de votre soutien.

A bientôt, très cordialement,

Le président, Daniel Hiriart.

ASSEMBLEE GENERALE - EAU SECOURS – 27 JANVIER 2010 - P O U V O I R-

Je soussigné, Prénom : ..... NOM : .....
Adresse : n° .....rue ou place : .....
donne pouvoir pour me représenter, signer la feuille de présence, voter en mes lieu et place à :
Prénom : ..... NOM : .....
Adresse : n° ..... rue ou place : .....
Fait à ....., le .....
Signature

JE SUIS CANDIDAT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'EAU SECOURS EN 2010

Prénom : ..... NOM : .....
Adresse : n° ..... rue ou place : .....
Né(e) le **à** **Profession**
Date **Signature**

Votre adhésion soutiendra notre association qui n'a pas d'autres ressources que les cotisations de ses adhérents.
Elle vous permettra de recevoir par la poste ou par courriel les prochaines « Lettres d'Eau-Secours ».

ABONNES DOMESTIQUES INDIVIDUELS : Nom Prénom
Adresse

Tél : Pour éviter les frais postaux -> e-mail :
Je peux participer à des actions (rédaction, distribution de tracts ou autres etc.) OUI NON

J'adhère pour 2009 (8 euros).

J'adhère pour 2010 (8 euros) Chèque à l'ordre de EAU Secours à retourner au siège de l'association.

Pour les copropriétés les montants sont les suivants : 3,05 euros par appartement jusqu'au 50ème ; 1,52 euro du 51 ème au 100 ème e ; 0,76 euro par appartement au delà du 100 ème.

Adhérents d'Eau Secours : Pour être informés régulièrement de nos actions (par exemple, le projet de doublement de la conduite du Grésivaudan par le SIERG et les gaspillages qui y sont liés) consultez les sites eausecours.free.fr ou bernin.info ou enfin, celui du Collectif Eau de la Région Grenobloise : http://perso.wanadoo.fr/coerg

Votre adresse e-mail nous permettra de vous informer plus souvent, plus rapidement et pour beaucoup moins cher